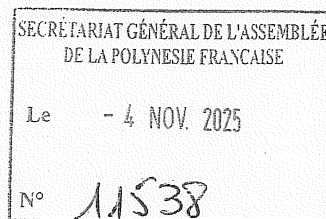


ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 4 novembre 2025

Messieurs et Mesdames les Représentants
Edouard FRITCH, Nicole SANQUER,
Tepuaurarii TERIITAHU, Nuihau LAUREY,
Michel BUIILLARD, Teave CHAUMETTE,
Yseult BUTCHER, Henri FLOHR, Joëlle
FREBAULT, Pascale HAITI, Teura IRITI,
Benoît KAUTAI, Simplicio LISSANT,
Tahuhu MARAEURA, Cathy PUCHON,
Frédéric RIVETA, Sonia TAAE, Lana
TETUANUI, Gaston TONG SANG



à

Monsieur le Président
de l'assemblée de la Polynésie française

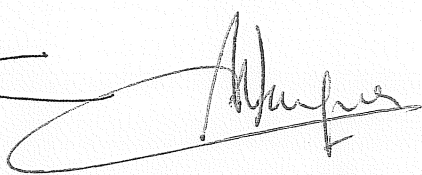
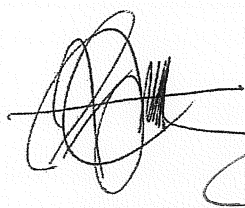
Objet : Proposition de résolution relative à l'opposition de la Polynésie française à la reprise des essais nucléaires et au soutien à une action régionale et internationale pour la paix dans le Pacifique

P.J. : 1 exposé des motifs
1 proposition de résolution

Monsieur le Président,

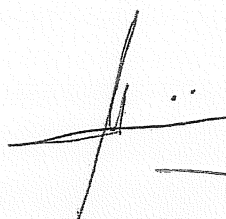
Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, une proposition de résolution relative à l'opposition de la Polynésie française à la reprise des essais nucléaires et au soutien à une action régionale et internationale pour la paix dans le Pacifique, accompagnée de son exposé des motifs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

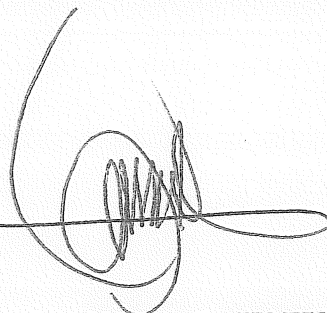


Edouard FRITCH

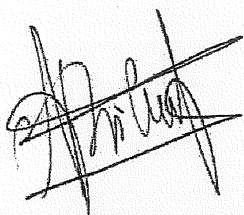
Nicole SANQUER



Tepuaraarii
TERITAHU



Nuihau LAUREY



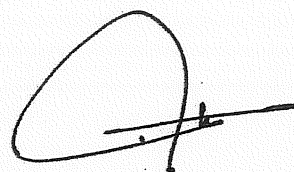
Michel BULLARD



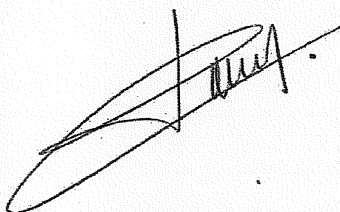
Teave
CHAUMETTE



Yseult BUTCHER



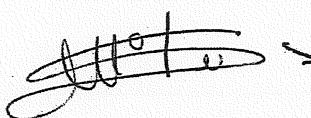
Henri FLOHR



Joëlle FREBAULT



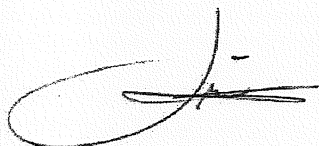
Pascale HAITI



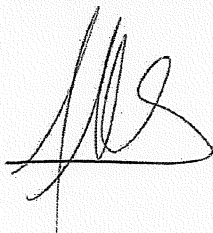
Teura IRITI



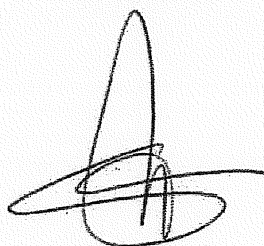
Benoit KAUTAI



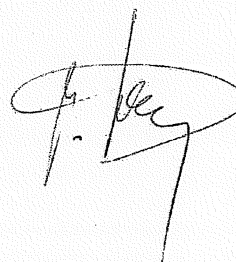
Simplicio LISSANT



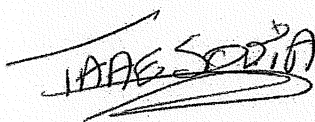
Tahuhu
MARAEURA



Cathy PUCHON



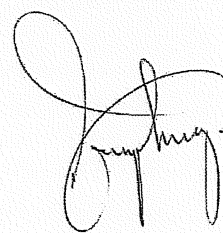
Frédéric RIVETA



Sonia TAAE



Lana TETUANUI



Gaston TONG SANG

EXPOSÉ DES MOTIFS

relatif à une proposition de résolution relative à l'opposition de la Polynésie française à la reprise des essais nucléaires et au soutien à une action régionale et internationale pour la paix dans le Pacifique.

La Polynésie française, marquée à jamais par les 193 essais nucléaires réalisés entre 1966 et 1996, ne peut rester silencieuse face à la décision du président des États-Unis de reprendre les essais nucléaires. Cette initiative constitue une provocation dangereuse pour la paix mondiale et une menace directe pour la stabilité du Pacifique. Fidèle à son engagement pour un monde sans armes nucléaires, réaffirmé par la résolution unanime de septembre 2023 en faveur du TIAN, les élus signataires de la présente proposition de résolution appellent à une mobilisation régionale et internationale pour condamner cette décision et défendre la paix, la sécurité et la dignité des peuples du Pacifique.

*
* *

Tel est l'objet de la proposition de résolution ci-jointe que nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation.

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

RÉSOLUTION N°

R/APF

DU

Relative à l'opposition de la Polynésie française à la reprise des essais nucléaires et au soutien à une action régionale et internationale pour la paix dans le Pacifique

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 2005-59 APF du 13 mai 2005 modifiée portant règlement intérieur de l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la proposition de résolution déposée par Mesdames et Messieurs les Représentants Edouard FRITCH, Nicole SANQUER, Tepuaraurii TERIITAHU, Nuihau LAUREY, Michel BUIILLARD, Teave CHAUMETTE, Yseult BUTCHER, Henri FLOHR, Joëlle FREBAULT, Pascale HAITI, Teura IRITI, Benoît KAUTAI, Simplicio LISSANT, Tahuhu MARAEURA, Cathy PUCHON, Frédéric RIVETA, Sonia TAAE, Lana TETUANUI, Gaston TONG SANG et enregistrée au secrétariat général sous le n° ; du

Vu la lettre n° /2025/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission des institutions, des affaires internationales et des relations avec les communes ;

Dans sa séance du

ADOpte LA RÉSOLUTION DONT LA TENEUR SUIT :

Considérant que la Polynésie française a été l'espace de 193 essais nucléaires entre 1966 et 1996, dont les conséquences sur la santé des populations et sur l'environnement demeurent une préoccupation majeure ;

Considérant que l'Assemblée de la Polynésie française a unanimement adopté la résolution n° 2023-2 R/APF du 28 septembre 2023 soutenant le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) ;

Considérant que le 29 octobre 2025, le président des États-Unis a ordonné la reprise des essais nucléaires, représentant une provocation militaire grave et un facteur de risque supplémentaire pour la sécurité internationale, avec la perspective d'une escalade vers un conflit mondial ;

Considérant que les peuples du Pacifique, déjà profondément affectés par le passé nucléaire, sont légitimement sensibles à toute décision qui pourrait remettre en cause la paix et la sécurité régionales ;

Considérant que le Forum des îles du Pacifique constitue un cadre essentiel de coopération et de solidarité régionale, et qu'il est primordial que les nations du Pacifique expriment une position unie sur ce sujet ;

L'Assemblée de la Polynésie française :

- 1- Exprime son opposition formelle à toute reprise des essais nucléaires, en rappelant que notre territoire a déjà été touché par 193 essais et que toute nouvelle expérience constituerait une offense supplémentaire aux peuples du Pacifique.
- 2- Saisira l'Assemblée interparlementaire du Pacifique (AIP) afin qu'elle inscrive à son ordre du jour une déclaration commune des Parlements du Pacifique condamnant toute reprise des essais nucléaires et réaffirmant l'attachement de la région au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).
- 3- Recommande aux États membres du Forum des îles du Pacifique d'adopter à leur tour une résolution commune anti-essais nucléaires, de transmettre la présente résolution aux gouvernements concernés, à l'ONU et aux organisations régionales compétentes, afin de faire entendre la voix du peuple polynésien et des peuples du Pacifique dans le débat international sur la non-prolifération nucléaire afin de défendre la paix, la sécurité et l'environnement de notre région.
- 4- Engagera une action auprès de l'État français, afin qu'il utilise tous les moyens diplomatiques et politiques à sa disposition pour contester la décision du président américain ou pour persuader les autorités américaines des dangers graves que représente cette décision pour le Pacifique et pour la sécurité mondiale.

La présente résolution sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française et transmise, accompagnée de son rapport de présentation, au Haut-commissaire de la République en Polynésie française, au Président de la Polynésie française, aux Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et aux parlementaires de la Polynésie française.

La secrétaire,

Odette HOMAI

Le Président,

Antony GEROS